

CAP CRM en 1 an

Possibilité de recrutement de 12 élèves répondant aux conditions suivantes:

- ✓ **Etre titulaire du permis B,**
- ✓ Être titulaire d'un des **diplômes** suivants : baccalauréat général ou technologique, baccalauréat professionnel, BTS, CAP ou BEP.

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement :

- ✓ Une lettre de motivation manuscrite,
- ✓ Un CV
- ✓ Les trois derniers bulletins scolaires,
- ✓ La fiche de liaison complétée (Annexe 1)
- ✓ **La photocopie du permis B**
- ✓ Un titre d'identité. Cf liste officielle Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033736411&categorieLien=id>

A destination du Médecin de l'Education Nationale du Lycée Gallieni, sous pli cacheté :

- ✓ La fiche médicale complétée par la famille (Annexe 2),
- ✓ Eventuellement l'avis du Médecin de l'Education Nationale de l'établissement d'origine si l'élève bénéficie d'un dispositif particulier (PAI, PAP, PPS ...) et tout document médical utile

Tout dossier incomplet ne pourra être examiné.

Le dossier complet est à retourner impérativement au lycée pour le mardi 24 mai 2024

La procédure de recrutement comportera deux phases :

- 1- Une commission de présélection étudiera les dossiers papiers et déterminera la liste des candidats qui devront se présenter à la visite médicale
- 2- Une visite médicale d'aptitude **obligatoire** au lycée Gallieni.

La commission de présélection est présidée par un inspecteur de l'Education Nationale en charge de l'orientation et/ou un inspecteur de l'Education Nationale en charge de la spécialité.

A l'issue de la commission, les candidats seront contactés en vue de la visite médicale qui aura lieu la semaine du 27 au 31 mai 2024 (plus d'informations sur le site ENT du Lycée).

L'inscription en CAP CRM ne sera effective que sur présentation **du diplôme requis et du Permis B.**

Vous trouverez sur le site ENT du lycée <https://joseph-gallieni.mon-ent-occitanie.fr/>

- **L'annexe 1 : fiche de liaison entre l'établissement d'origine et le lycée Gallieni,**
- **L'annexe 2 : fiche médicale à compléter par la famille.**